

# **POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL**

**FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**PLAN D'ACTION 2016-2019**

**Le 13 février 2016**

## PLAN D'ACTION 2016-2017

Résultats visés (par champs d'intervention)	Stratégies identifiées par la PALC	Pistes d'action priorisées	Description des activités, des initiatives et des outils à mettre en place ou à développer.	Ressources requises (ressources humaines, financières, autres)	Échéancier	Partenaires/ collaborations possibles	Indicateurs de réussite
<p><b><u>VITALITÉ DU SYSTÈME</u></b></p> <p><b>Promotion, recrutement et rétention</b></p> <p>Tous les parents ayants droit, conscientisés à leurs droits en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, choisissent le système éducatif acadien et francophone.</p> <p>Le système éducatif acadien et francophone accueille davantage de nouveaux arrivants et d'élèves des Premières Nations.</p> <p>Le système éducatif ainsi que la communauté acadienne et francophone sont inclusifs, accueillants et ouverts sur le monde.</p>	<p>V1 - Promotion et recrutement</p> <p>Mettre en œuvre des stratégies qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>font la promotion de l'éducation en français comme valeur sociétale auprès de l'ensemble de la population néobrunswickoise ;</li> <li>sensibilisent la communauté à l'importance de la réussite éducative et au rôle de l'école comme moteur de développement de la communauté acadienne et francophone ;</li> <li>font la promotion de l'excellence du système éducatif acadien et francophone;</li> <li>encouragent les ayants droit à exercer leurs droits en choisissant le système éducatif de langue française ;</li> <li>font la promotion de l'éducation en français auprès des personnes immigrantes potentielles et des nouveaux arrivants ;</li> <li>valorisent la profession enseignante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initier, avec d'autres organismes, une vaste campagne de promotion. qui vise, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>à conscientiser les parents ayants droit à leur droit à l'éducation en français ainsi qu'aux impacts de leurs choix;</li> <li>à faire la promotion de l'école de langue française auprès des immigrants;</li> <li>à faire connaître les histoires à succès des écoles francophones;</li> </ul> </li> <li>à conscientiser la population en général ainsi que l'ensemble des professionnelles et professionnels de l'éducation à l'importance pour la communauté acadienne et francophone d'accueillir les enfants de parents ayants droit et de nouveaux arrivants qui parlent peu ou ne parlent pas le français.</li> <li>Participer à l'élaboration des politiques d'immigration et de recrutement des nouveaux arrivants francophones qui favorisent leur intégration à la communauté acadienne et francophone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler avec d'autres organismes et le ministère de ÉDPE pour déterminer l'information pertinente à promouvoir.</li> <li>Faire un inventaire des initiatives d'ailleurs qui ont fait leurs preuves.</li> <li>Faire un court inventaire d'exemples concrets d'histoires à succès dans les écoles francophones avec les ayants droit et avec les immigrants.</li> <li>Sensibiliser l'ensemble du personnel scolaire à l'importance de l'accueil des parents ayants droit, des parents anglophones et des immigrants.</li> <li>Embaucher une firme de communication afin d'élaborer une vaste campagne de promotion pour faire connaître à tous les droits des ayants droit et des immigrants et surtout de l'importance pour le secteur francophone de les accueillir.</li> <li>Participation de la FCÉNB à un comité du ministère ÉDPE en vue d'élaborer une politique provinciale pour le recrutement et l'accueil des nouveaux arrivants dans la communauté acadienne et francophone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>FNCSF et/ou conseils scolaires francophones du pays pour leur expertise en ce qui concerne la promotion et le recrutement des ayants droit et des immigrants</li> <li>Firme de communication</li> <li>Médias anglophones</li> <li>Médias sociaux</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance</li> <li>Association francophone des parents du N.-B.</li> <li>Réseau des ayants droit</li> <li>Associations multiculturelles</li> <li>FNCSF</li> <li>AEFNB</li> <li>CED/Districts scolaires</li> <li>MEDPE</li> <li>Associations multiculturelles</li> <li>Réseaux des ayants droit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre d'élèves de parents ayants droit inscrits au système scolaire francophone.</li> <li>Augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration inscrits au système scolaire francophone.</li> <li>Augmentation du nombre d'élèves des Premières Nations inscrits au système scolaire francophone.</li> </ul>

<p><b><u>CONSTRUCTION IDENTITAIRE</u></b></p> <p><b>Partenariats</b></p> <p>Tous les partenaires du système éducatif sont engagés collectivement quant à la construction identitaire de l'ensemble des membres de la communauté acadienne et francophone.</p>	<p>C1 10- Rôle de passeur culturel</p> <p>Conscientiser, mobiliser et outiller l'ensemble des partenaires quant à leur rôle de passeurs culturels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser la gouvernance au concept de Passeur culturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation d'une formation pour les membres du CED et des CPAÉ (4.1 de la planification stratégique)</li> <li>Formation offerte aux participants lors de l'Académie des élus ou lors du congrès d'automne</li> <li>Profiter de toutes les occasions pour sensibiliser la gouvernance à leur rôle de passeurs culturels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document du Passeur culturel</li> <li>Personne-ressource pour animation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les élus scolaires comprennent la notion de passeur culturel et en font la promotion.</li> </ul>
<p><b><u>PETITE ENFANCE</u></b></p> <p><b>Accès à un réseau intégré de services en français</b></p> <p>Les enfants de 0 à 8 ans et leurs parents bénéficient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'un accès à des services de qualité en français, basés sur le développement global de l'enfant, qui satisfont à l'ensemble de leurs besoins;</li> <li>de services efficaces et continus livrés à l'intérieur d'un réseau intégré, et ce, dès la périnatalité.</li> </ul>	<p><b>PE 2 - Accès égal aux services en français</b></p> <p>Adapter, à l'aide d'un plan de transition, les politiques et les structures afin d'établir la dualité dans la gestion et la livraison de l'ensemble des services à la petite enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer que le secteur de la petite enfance offre des soins, des services et une éducation qui respecte la dualité.</li> <li>Assurer la compréhension et l'application de la Politique 321 de la <i>Loi sur l'éducation</i> portant sur les conditions d'admission à l'école de langue française ou de langue anglaise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre les revendications auprès du ministre ÉDPE pour un suivi au dépôt du document de la FCÉNB concernant la Loi sur les services à la famille.</li> <li>Poursuivre les discussions dans le cadre du comité tripartite (3.2 et 3.3 de la planification stratégique)</li> <li>Établir, de concert avec le Ministère, un mécanisme de reddition de comptes quant à l'application de la Politique 321 de la <i>Loi sur l'éducation</i> portant sur les conditions d'admission à l'école de langue française ou de langue anglaise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document préparé par Me Doucet</li> <li>Comité tripartite</li> <li>Rapport de la commission d'étude des services de garderie</li> <li>Avis juridique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les trois ministères : santé, développement social et éducation.</li> <li>Réseau des ayants droit</li> <li>MEDPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation d'enfants et de parents qui bénéficient de services en français et ce, de 0 à 8 ans.</li> <li>La Politique 321 de la <i>Loi sur l'éducation</i> est appliquée dans tous les districts scolaires de la province.</li> </ul>

<p><b>Recrutement, accueil et accompagnement des parents</b></p> <p>Les parents d'enfants de 0 à 8 ans, premiers éducateurs de leur enfant, bénéficient d'appui, d'accompagnement, de ressources de qualité et d'informations concernant leurs droits qui leur permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• choisir les soins, les services et l'éducation en français dès la périnatalité;</li> <li>• participer pleinement à l'éducation en français de leur enfant;</li> <li>• contribuer au développement global de leur enfant;</li> <li>• jouer pleinement leur rôle de passeurs culturels;</li> <li>• renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone.</li> </ul>	<p><b>PE 3 - Valorisation des soins, des services et de l'éducation en français</b></p> <p>Mettre en œuvre des stratégies de communication qui sensibilisent la population et conscientisent les parents ayants droit quant à leurs droits à des soins, des services et une éducation en français dès la périnatalité et tout au long du parcours éducatif de leur enfant.</p> <p><b>PE 4 — Accueil et accompagnement</b></p> <p>Mettre en place des structures et développer des outils d'accueil et d'accompagnement destinés aux parents afin qu'ils puissent assumer pleinement leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant incluant celui de passeurs culturels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les démarches afin d'intégrer la gestion du secteur de la petite enfance au sein des districts scolaires.</li> <li>• Assurer à la gouvernance une vision commune de l'intégration de la petite enfance à la mission de l'école acadienne et francophone.</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sensibilise la population à l'importance de l'intervention et de l'éducation en français dès la petite enfance ;</li> <li>• informe les parents de leurs droits et des retombées positives du choix de les exercer ;</li> <li>• incite les parents ayants droit, de même que les personnes immigrantes à choisir les services en français dès la petite enfance ainsi que tout au long de leur parcours éducatif.</li> </ul> </li> <li>• Collaborer, avec d'autres partenaires, à sensibiliser la communauté acadienne et francophone aux besoins d'accueil et d'accompagnement des familles nouvellement arrivées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déposer l'étude réclamant la pleine dualité au sein de la petite enfance ainsi que sa pleine gestion au sein des districts scolaires. Voir PE2 (3.2 et 3.3 de la planification stratégique)</li> <li>• Intégrer la petite enfance aux résultats visés à V1</li> </ul>	<p>Maitre Michel Doucet Avis juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• FNCSF et/ou conseils scolaires francophones du pays pour leur expertise en ce qui concerne la promotion et le recrutement des ayants droit et des immigrants</li> <li>• Firme de communication</li> <li>• Médias anglophones Médias sociaux</li> <li>• FNCSF et/ou conseils scolaires francophones du pays pour leur expertise en ce qui concerne la promotion et le recrutement des ayants droit et des immigrants</li> <li>• Firme de communication</li> <li>• Médias anglophones Médias sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trois ministères : santé, développement social et éducation.</li> <li>• Réseau des ayants droit</li> <li>• Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance</li> <li>• Association francophone des parents du N.B.</li> <li>• Réseau des ayants droit</li> <li>• Associations multiculturelles</li> <li>• FNCSF</li> <li>• AEFNB</li> <li>• CED/Districts scolaires</li> <li>• Associations multiculturelles</li> <li>• SANB</li> <li>• Réseau d'intégration francophone du N.B.</li> <li>• Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences aux adultes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre d'enfants et de parents qui bénéficient de services en français et ce, pour les enfants de 0 à 8 ans.</li> <li>• Augmentation du nombre d'élèves de parents ayants droit inscrits au système scolaire francophone.</li> <li>• Augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration inscrits au système scolaire francophone.</li> </ul>
---	---	--	--	--	---	---

## PLAN D'ACTION 2017-2018

Résultats visés (par champs d'intervention)	Stratégies identifiées par la PALC	Pistes d'action priorisées	Description des activités, des initiatives et des outils à mettre en place ou à développer.	Ressources requises (ressources humaines, financières, autres)	Échéancier	Partenaires/ collaborations possibles	Indicateurs de réussite
<p><b><u>VITALITÉ DU SYSTÈME</u></b></p> <p><b>Mécanismes de gestion</b></p> <p>Le système éducatif acadien et francophone et l'ensemble de ses partenaires en éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sont pleinement engagés dans la réussite éducative et la construction identitaire des individus, de la petite enfance à l'âge adulte;</li> <li>• rendent des comptes quant à l'atteinte de leurs cibles en éducation.</li> </ul>	<p><b>V3 - Gouvernance du système scolaire</b></p> <p>Développer et mettre en oeuvre des mécanismes qui assurent une participation et un engagement accrus des élèves, des parents et des personnes représentant divers secteurs de la communauté à la gouvernance du système scolaire.</p> <p><b>V4 - Leadership partagé</b></p> <p>Mettre en œuvre des mécanismes de collaboration interministérielle, intersectorielle et communautaire qui assurent la cohérence des actions ainsi que des transitions harmonieuses tout au long du parcours éducatif, de la petite enfance à l'âge adulte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les structures actuelles de gouvernance par la communauté francophone et de suggérer des changements au processus actuel afin de permettre un plus grand engagement de la part de la communauté.</li> <li>• Réviser les structures actuelles du Comité de parents et du Comité parental d'appui à l'école dans le but d'unifier les forces des deux comités ou d'en assurer la complémentarité.</li> <li>• Mener, lors d'une année électorale, une campagne de promotion vis-à-vis une plus grande participation communautaire à la gouvernance scolaire et à l'importance du rôle des parents au sein de la structure de gouverne et à leur droit constitutionnel relatif à la gestion scolaire.</li> <li>• Poursuivre les formations auprès des CED.</li> <li>• Faire la promotion de mécanismes de collaboration interministérielle et des mesures qui veillent à établir un continuum éducatif facilitant les transitions d'une étape à l'autre, de la petite enfance au postsecondaire.</li> <li>• Développer, avec les divers organismes, les ministères et les communautés, une compréhension commune des enjeux de la communauté acadienne et francophone et de son système éducatif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser les articles 32 et 33 du Règlement 2001-48</li> <li>• Entamer le travail en préparation des élections de 2020.</li> <li>• Promouvoir le rôle important du parent au sein de la structure de gouverne.</li> <li>• Inclure CPAÉ dans les formations (1.1, 1.2, 4.1 et 4.2 de la planification stratégique)</li> <li>• Promouvoir auprès des instances le concept du dossier unique afin que le système scolaire puisse mieux intervenir dans son accompagnement du jeune.</li> <li>• Faire valoir, auprès du GACEF, l'initiative d'un forum thématique en lien avec ces enjeux. .</li> </ul> <p>5.1 ,5.2 ,5.3 et 5.4 du plan stratégique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis juridiques</li> <li>• Firme de consultation pour campagne de promotion</li> <li>• Personne-ressource afin de comprendre le concept de services intégrés.</li> <li>• Comité organisateur avec représentants d'organismes du GACEF</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regroupement féministe du N.-B.</li> <li>• Association francophone des municipalités</li> <li>• SANB</li> <li>• MEDPE</li> <li>• Les différents ministères : (Justice, Santé, Sécurité publique et Développement social)</li> <li>• GACEF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de personnes qui participent à la gouvernance scolaire.</li> <li>• Augmentation du nombre de personnes qui votent lors des élections scolaires.</li> <li>• L'élève vivra des transitions harmonieuses tout au long de son parcours scolaire.</li> <li>• Augmentation des partages entre les partenaires fera progresser la communauté et le système scolaire acadien et francophone.</li> </ul>

<p><b>Ressources</b></p> <p>Le système éducatif acadien et francophone est doté des ressources nécessaires pour réaliser sa double mission.</p> <p>Les infrastructures scolaires et éducatives ouvrent leurs portes à la communauté en étant des lieux de rencontres, de services et d'apprentissage pour tous.</p>	<p><b>V6 - Ressources humaines</b></p> <p>Recruter et retenir des professionnelles et professionnels ayant les compétences essentielles pour participer pleinement au projet éducatif de la communauté acadienne et francophone.</p> <p><b>V7 - Ressources financières</b></p> <p>Doter le système éducatif acadien et francophone d'un financement lui permettant de remplir sa double mission.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer, avec le Ministère, à une campagne de marketing social qui valorise les professions liées à l'éducation.</li> <li>• Consulter les recherches existantes et entreprendre de nouvelles recherches qui permettent de mieux comprendre les défis propres à la double mission du système éducatif et d'évaluer les pratiques exemplaires qui nécessitent un financement supplémentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dresser un portrait des professions qui représentent un manque dans le système scolaire du N.B.</li> <li>• Poursuivre, en collaboration avec le Ministère et le GACEF, le travail amorcé afin de documenter les besoins du système scolaire acadien et francophone afin de respecter l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. (Voir 2.1, 2.2 et 2.3 de la planification stratégique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail de recherche</li> <li>• Partage du rapport</li> <li>• Suivi au rapport Pierre Marcel Desjardins</li> <li>• Expert conseil pour mise à jour du financement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les districts scolaires</li> <li>• Université</li> <li>• AEFNB</li> <li>• Les districts scolaires</li> <li>• AEFNB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents postes reliés au système scolaire sont comblés.</li> <li>• Le système scolaire acadien et francophone profite d'un financement qui lui permet de remplir sa double mission.</li> </ul>
---	--	---	--	---	--	--	--

## PLAN D'ACTION 2018-2019

Résultats visés (par champs d'intervention)	Stratégies identifiées par la PALC	Pistes d'action priorisées	Description des activités, des initiatives et des outils à mettre en place ou à développer.	Ressources requises (ressources humaines, financières, autres)	Échéancier	Partenaires/ collaborations possibles	Indicateurs de réussite
<p><b><u>VITALITÉ DU SYSTÈME</u></b></p> <p><b>Mécanismes de gestion</b></p> <p>Le système éducatif acadien et francophone et l'ensemble de ses partenaires en éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sont pleinement engagés dans la réussite éducative et la construction identitaire des individus, de la petite enfance à l'âge adulte;</li> <li>• rendent des comptes quant à l'atteinte de leurs cibles en éducation.</li> </ul> <p><b><u>CONSTRUCTION IDENTITAIRE</u></b></p> <p><b>Espace culturel francophone</b></p> <p>De la petite enfance à l'âge adulte, les individus bénéficient d'un espace culturel francophone, à l'école et dans la communauté, leur permettant de s'épanouir sur les plans identitaires, culturel, linguistique et citoyen.</p> <p>Les institutions d'éducation sont des foyers</p>	<p><b>V5 - Amélioration continue</b></p> <p>Doter le système éducatif acadien et francophone d'un mécanisme d'amélioration continue qui responsabilise l'ensemble des partenaires en éducation envers la réussite éducative et la construction identitaire</p> <p><b>CI 5 — Développement et pérennité des initiatives</b></p> <p>Assurer, en collaboration avec les partenaires du système éducatif, le développement et la pérennité d'initiatives visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'intégration des arts, des artistes et de leurs œuvres en éducation ;</li> <li>• l'accessibilité à une diversité d'activités sportives, scientifiques et de loisirs en français ;</li> <li>• la transmission et la valorisation de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer, avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, afin de doter le système éducatif acadien et francophone d'un cadre stratégique qui valorise la collaboration de l'ensemble des partenaires et qui prévoit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une planification à long terme;</li> <li>• un processus de reddition de comptes ;</li> <li>• les moyens d'évaluation nécessaires ;</li> <li>• une stratégie de communication des mesures de planification et de reddition de comptes</li> </ul> </li> <li>• Consolider les structures de collaboration existantes (GACÉF, Table de concertation Arts et culture en éducation, partenariats avec différents ministères)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la représentation de la Fédération des Conseils scolaires à la table de discussion du cadre stratégique.</li> <li>• S'assurer d'être un leader dans la continuité des collaborations existantes et dans la création de nouvelles visant l'épanouissement culturel et identitaire. 5.1, 5.2, 5.3 et 5.4 du plan stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de nouveaux collaborateurs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère</li> <li>• CED</li> <li>• Districts scolaires</li> <li>• Association des artistes acadiens professionnels du N.B.</li> <li>• Ministère</li> <li>• Districts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système éducatif acadien et francophone évolue grâce à un mécanisme d'amélioration continue.</li> <li>• L'espace culturel francophone est enrichi grâce aux initiatives de ses collaborateurs.</li> </ul>

<p>d'épanouissement culturel pour la communauté acadienne et francophone.</p> <p>Les apprenantes et les apprenants, les parents et la communauté contribuent individuellement et collectivement à l'essor de la culture acadienne et francophone.</p>	<p>l'histoire et du patrimoine acadien et francophone ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la participation citoyenne ;</li> <li>• l'animation culturelle et le développement communautaire ;</li> <li>• la promotion des réalisations de la communauté acadienne et francophone dans différents domaines.</li> </ul> <p><b>CI 7 — Créations artistiques et culturelles</b></p> <p>Favoriser, dans l'école, incluant les institutions d'éducation de la petite enfance à l'âge adulte, et dans la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la production et la diffusion de créations artistiques et culturelles en français ;</li> <li>• l'accès à une variété de produits artistiques et culturels de la francophonie contemporaine ;</li> <li>• la participation aux initiatives artistiques et culturelles existantes.</li> </ul> <p><b>CI 8 — Manifestations de la francophonie</b></p> <p>Favoriser l'accessibilité, accroître la visibilité et profiter des événements de la francophonie provinciale, nationale et internationale pour contribuer à la construction identitaire des apprenantes et des apprenants ainsi que de celle de l'ensemble de la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer et participer au travail amorcé par les différents partenaires de la Table de concertation Arts et culture en éducation quant à la mise en œuvre de l'axe Éducation de la <i>Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick</i> (2009).</li> <li>• Sensibiliser l'ensemble des partenaires en éducation à l'importance des arts, de la culture, du patrimoine et de la créativité dans la réussite éducative et la construction identitaire des apprenants et des apprenantes.</li> <li>• Promouvoir les sites Web de la francophonie canadienne et internationale pour cultiver l'intérêt à l'égard de la francophonie nationale et mondiale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer, avec les différents partenaires, à promouvoir les conditions qui favorisent une éducation artistique et culturelle de qualité.</li> <li>• Promouvoir les différentes manifestations artistiques et culturelles qui contribuent à la réussite éducative et à la construction identitaire des élèves.</li> <li>• Travailler avec divers partenaires à faire valoir l'espace francophone sur le web.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents partenaires de la FCÉNB</li> <li>• Les associations artistiques et culturelles.</li> <li>• Fédération nationale des conseils scolaires francophones</li> <li>• Les districts scolaires</li> <li>• Fédération des jeunes francophones du N.-B.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'espace culturel francophone est enrichi grâce aux initiatives de ses collaborateurs.</li> <li>• Les élèves connaissent davantage les sites web de la francophonie canadienne et internationale.</li> </ul>
<p><b>PETITE ENFANCE</b></p> <p><b>Recrutement, accueil et accompagnement des parents</b></p> <p><b>Recrutement, accueil et accompagnement des parents</b></p>	<p><b>PE 5 — Services et ressources pour le développement linguistique et culturel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec d'autres partenaires afin de rendre accessible aux familles et au milieu de la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre l'importance des référents culturels de l'Acadie, de la Francophonie et du monde pour la construction identitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne-ressource</li> <li>• Recherche appuyant l'importance des référents culturels dans</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'espace culturel francophone est enrichi grâce aux initiatives de ses collaborateurs.</li> </ul>

<p>Les parents d'enfants de 0 à 8 ans, premiers éducateurs de leur enfant, bénéficient d'appui, d'accompagnement, de ressources de qualité et d'informations concernant leurs droits qui leur permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• choisir les soins, les services et l'éducation en français dès la périnatalité;</li> <li>• participer pleinement à l'éducation en français de leur enfant;</li> <li>• contribuer au développement global de leur enfant;</li> <li>• jouer pleinement leur rôle de passeurs culturels;</li> <li>• renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir dès la naissance, des services, des programmes et des ressources de qualité en français qui intègrent des référents culturels de l'Acadie, de la francophonie et du monde.</li> </ul>	<p>des ressources qui reflètent la spécificité des communautés acadiennes et francophones.</p>		<p>la construction identitaire.</p>			
--	---	--	--	-------------------------------------	--	--	--

**AXE TRANSVERSAL- PARTENARIAT ÉCOLE, FAMILLE, COMMUNAUTÉ**

Visée stratégique	Pistes d'action priorisées	Description des activités, des initiatives et des outils à mettre en place ou à développer.	Ressources requises (ressources humaines, financières, autres)	Échéancier
<p>Accroître la participation et l'engagement des apprenants et des apprenantes, des familles, des institutions éducatives et des divers secteurs de la communauté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la réalisation de la double mission du système éducatif acadien et francophone ;</li> <li>• l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone ;</li> </ul> <p>par la mise en place de mécanismes qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mobilisent l'ensemble des acteurs autour d'une vision commune ;</li> <li>• favorisent la concertation, la collaboration et l'autonomisation de tous les partenaires en éducation, tant sur le plan local, régional que provincial.</li> </ul>				